



Paroisse de La Durantaye

Rapport annuel du maire de la Paroisse de La Durantaye

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023 comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal.

Dans ses rapports de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, concluait que les états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier 2023 « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de La Durantaye, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ». Les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le conseil municipal le 6 mai 2024.

L'année financière 2023

Les revenus se répartissaient ainsi:

Activité de fonctionnement	
Taxes	1 073 168\$
Compensation tenant lieu de taxes	11 446\$
Transferts	149 989\$
Services rendus	52 289\$
Imposition de droits	30 642\$
Amendes et pénalités	3 973\$
Revenus d'intérêts	10 122\$
Autres revenus	18 626\$
Total Fonctionnement	1 350 255\$
Activité d'investissement	
Transferts	266 152\$
Autre – Vente d'un terrain	26 388\$
Total Investissement	292 540\$
Total des revenus	1 642 795\$

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi:

Administration générale	284 835\$
Sécurité publique	192 947\$
Transport	544 776\$
Hygiène du milieu	376 762\$
Santé et bien-être	22 924\$
Aménagement, urbanisme et développement	43 778\$
Loisirs et culture	109 023\$
Frais de financement	67 216\$
Amortissement	(299 785\$)
Total des charges	1 642 261\$

Ce qui nous donnait un déficit pour l'exercice de 133 867\$ après la conciliation à des fins fiscales (retrait des revenus d'investissement, ajout de la charge d'amortissement et diverses immobilisations, remboursement de la dette à long terme, diverses affectations, etc.).

État des excédents

À la fin de l'année financière 2023, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 143 814\$ et le total des réserves financières et des fonds réservés (fond de roulement) étaient de 204 200\$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2023, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 1 138 710\$.

À vous tous, chers citoyens, merci!

Yvon Dumont, maire
La Durantaye, le 3 juin 2024